

idéfixe / il y a quatre années

[annonce de la fede](#)

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone asbl

Siège social: rue 't Serstevens 4 – B-6530 THUIN

Thuin, le 30 avril 2020

Mesdames, Messieurs, Membres et
Tireurs de l'URSTBF

Concerne : Informations dans le cadre de l'épidémie du CORONAVIRUS

Position de l'URSTBF - Aide en faveur du milieu sportif de la Ministre Glatigny

Madame, Messieurs, responsables de club, membres et tireurs de l'URSTBF,

Nous espérons tout d'abord que vous vous portez bien ainsi que vos proches ?

Nous souhaitons préciser formellement la position de l'URSTBF, notamment dans cette période de déconfinement annoncé :

Les activités sportives de nos clubs ne sont pas autorisées, sous réserves, avant le 18 mai prochain, toute initiative, éparse et non concertée avec l'URSTBF, n'est certes pas conforme à la volonté de la Ministre, ni en respect des consignes édictées par notre fédération ce 28 avril courant.

Le tir indoor restant totalement interdit et pour le tir outdoor, nous réitérons nos remarques et avertissements :

- pas de possibilité de respect de la distanciation sociale ;
- tranche d'âge de la population à risque ;
- risque de transmission indirecte (désinfection obligatoire après chaque tir) ;
- accès aux locaux communs toujours interdits par les décisions fédérales ;
- nos disciplines ne rentrent pas actuellement dans celles autorisées par le Conseil National de Sécurité (CNS) ;
- de plus, l'URSTBF a obtenu un gel des formalités d'examen, des renouvellements des LTS et de la possibilité de ramener les 12 cachets à uniquement 6 cachets dans la pratique du tir pour les LTS, ce qui écarte d'emblée le caractère urgent de reprendre le tir ;

Président

Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de

S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et

au COIB

Fédération Sportive reconnue

par l'Exécutif de la

Communauté Française

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone asbl

Siège social: rue 't Serstevens 4 – B-6530 THUIN

- la Ministre, Madame Glatigny, ayant expressément demandé aux fédérations sportives de rendre un rapport préalable sur leurs procédures de déconfinement, nous avons reçu,

ce jour, un dossier de présentation par fédération que nous allons nous atteler à

compléter afin d'entamer de manière sécuritaire et pratique la reprise de nos activités

dans des délais encore à convenir en concertation avec le Conseil National de Sécurité.

Communication reçue ce 30 avril de l'Administrateur général de l'Adeps,

Monsieur A. Laitat

Le présent courrier fait suite à la demande du Cabinet de la Ministre des Sports Valérie

Glatigny et est le prolongement de la réunion du lundi 27 avril.

? Rappel des mesures générales.

Comme vous le savez, à partir du 04 mai, de nouvelles dispositions seront

admisses. Toutefois, il est essentiel de rappeler les consignes élémentaires édictées

depuis le 13 mars dernier, à respecter jusqu'à nouvel ordre, à savoir :

- ? Eviter la propagation du virus
- ? Eviter l'engorgement des structures hospitalières
- ? Interdiction des rassemblements de population
- ? Limitation des déplacements superflus
- ? Respecter les règles de distanciation sociale
- ? Recommandation du port du masque dans les lieux publics

A partir du 04 mai, l'activité physique et sportive pourra reprendre uniquement dans les infrastructures extérieures moyennant le respect des conditions supplémentaires suivantes :

- ? A l'air libre
- ? Avec 2 personnes maximum (en plus de celles qui vivent sous le même toit)
- ? Respect des distances de sécurité
- ? Vestiaires, douches et cafétérias sont interdits d'accès

Il importe également d'être particulièrement prudent et d'éviter de partager du matériel sportif.

De plus, la FFTir communique dans son bulletin d'information n° 5 que la reprise des activités des clubs de tir ne reprendrait pas avant le 15 juin !

Vous comprendrez que les décisions que nous prenons le sont dans un respect strict des recommandations liées au Covid-19, de la sécurité et de la santé de nos membres et surtout d'une fédération responsable.
